

**PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE SAINT-MAGLOIRE**

PROCÈS-VERBAL de la séance ordinaire du conseil de la municipalité de Saint-Magloire, tenue le lundi 6 mai 2024, à 19h00, à la salle municipale et à laquelle étaient présents :

Siège #1 - Anne-Marie Beaudry
Siège #2 - Gino Tanguay
Siège #3 - Martine Rouillard
Siège #4 - Marie-Hélène Ménard
Siège #5 - Samuel Laroche
Siège #6 - Étienne Ménard

La séance est présidée par son honneur le maire, M. Daniel Thibault, et Mme Stéphanie Lamontagne, directrice générale, assure le secrétariat.

1 - OUVERTURE DE LA SÉANCE

Après la constatation du quorum, le maire déclare la séance ouverte à 19h00.

01-05-24

2 - ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

- 1 - OUVERTURE DE SÉANCE
- 2 - ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
- 3 - ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL
 - 3.1 - Séance ordinaire du 2 avril 2024
- 4 - FINANCES
 - 4.1 - Approbation des comptes à payer
- 5 - ADMINISTRATION
 - 5.1 - Rapport budgétaire
 - 5.2 - Intervention du maire & conseillers responsables de différents dossiers
 - 5.3 - CDSM
 - 5.4 - Commandite EDF
 - 5.5 - Fête Nationale
 - 5.6 - Embauche de 2 monitrices pour le terrain de jeux
 - 5.7 - Demande de commandite pour l'aménagement du terrain du Mont Bonnet
 - 5.8 - Demande de soutien à Desjardins pour aménagement du terrain du mont Bonnet
 - 5.9 - Comité de développement et de consultation
 - 5.10 - Inscription au Prix du Mérite municipal
 - 5.11 - Escouade canine
 - 5.12 - Rôle d'évaluation - matricule 28075 2160 22 4840
 - 5.13 - Vandalisme au parc Nord
 - 5.14 - Non-respect de la réglementation en vigueur
 - 5.15 - Achat d'un panneau électronique
 - 5.16 - Programme de prévention des accidents
- 6 - VOIRIE
 - 6.1 - Retenue pour l'entretien des chemins d'hiver et surcharge de carburant
 - 6.2 - Travaux rue Ménard - réparation d'un ventre de boeuf
 - 6.3 - Travaux rang St-Charles Sud - remplacement d'un ponceau
 - 6.4 - Travaux rang St-Hilaire - remplacement d'un ponceau
 - 6.5 - Ajout de signalisation - présence de machinerie agricole rang Saint-Charles
- Sud
 - 6.6 - Acceptation du projet de plan d'intervention en infrastructures routières locales
- locales
 - 6.7 - Achat de signalisation
 - 6.8 - Autorisation re: ponceau rang St-Hilaire Sud
 - 6.9 - travaux au 135, rang Sainte-Marie
 - 6.10 - Vente de l'ancien garage municipal
- 7 - IMMEUBLE DE 6 LOGEMENTS ABORDABLES - analyse phase 2
- 8 - COMITÉ & LOISIRS
 - 8.1 - Sentiers animés - mandat à Défi évasion
 - 8.2 - Achat d'une antenne Wi-Fi pour prolonger le signal dans les sentiers pédestres

- 8.3 - Fête de la Pêche
- 8.4 - Balle-molle été 2024
- 8.5 - Grande journée des petits entrepreneurs

9 - LÉGISLATION

9.1 - Adoption du règlement # 373-24 sur la délégation de pouvoirs et le contrôle budgétaire de la municipalité

10 - CORRESPONDANCE

- 10.1 - Invitation Corps de Cadets 2948
- 10.2 - Projet de regroupement Desjardins
- 10.3 - AGA TRANSPORT AUTONOMIE

11 - VARIA

- 11.1 - 2 ponceaux rang de Bellechasse

12 - PÉRIODE DE QUESTIONS

13 - LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Il est proposé par Anne-Marie Beaudry
Et résolu à l'unanimité,
D'ADOPTER l'ordre du jour tel que présenté.

ADOPTÉE

3 - ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL

02-05-24

3.1 - Séance ordinaire du 2 avril 2024

Copie du procès-verbal de cette séance a été remise à tous les membres du conseil au moins 72 heures avant la tenue de la présente séance afin de leur permettre d'en prendre connaissance et ainsi nous dispenser d'en faire la lecture en séance.

Il est proposé par Étienne Ménard,
Et résolu à l'unanimité,
QUE le procès-verbal de la séance ordinaire du 2 avril 2024 soit adopté tel que présenté.

ADOPTÉE

4 - FINANCES

03-05-24

4.1 - Approbation des comptes à payer

Il est proposé par Martine Rouillard,
Et résolu à l'unanimité,

QUE les comptes à payer d'un montant de 90 937,03\$ pour avril 2024 sont acceptés et payés, étant donné que les crédits nécessaires sont disponibles pour les acquitter.

ADOPTÉE

Certificat de disponibilité de crédits

Je, soussignée, Stéphanie Lamontagne, directrice générale et greffière-trésorière, certifie qu'il y a des crédits disponibles aux prévisions budgétaires de l'année en cours, ou au surplus accumulé pour les dépenses autorisées par le conseil municipal.

Stéphanie Lamontagne
Directrice générale et greffière-trésorière

5 - ADMINISTRATION

5.1 - Rapport budgétaire

Le rapport budgétaire avec comparatif annuel pour le mois d'avril est remis à chaque membre du conseil municipal.

5.2 - Intervention du maire & conseillers responsables de différents dossiers

A tour de rôle le maire et les conseillers font un résumé de leurs activités du dernier mois.

04-05-24

5.3 - CDSM

Martine Rouillard et Gino Tanguay informent le conseil qu'ils se retirent pour cause de conflit d'intérêts.

Il est proposé par Marie-Hélène Ménard,
Et résolu à l'unanimité des conseillers votants;

DE VERSER une somme de 100\$ au compte de la CDSM afin qu'elle demeure en activité et puisse couvrir les frais bancaires mensuels.

ADOPTÉE

05-05-24

5.4 - Commandite EDF

Mmes Martine Rouillard, Anne-Marie Beaudry & M. Gino Tanguay s'abstiennent de prendre part à cette décision et à voter.

CONSIDÉRANT QUE le conseil municipal s'est réuni afin d'analyser les demandes des organismes et des comités locaux pour le partage de la commandite EDF 2024;

CONSIDÉRANT QUE ledit conseil a décidé de distribuer le montant total de 5 000 \$ entre les organismes qui ont fait parvenir une demande d'aide financière et qui sont admissibles à cette commandite :

EN CONSÉQUENCE, Il est proposé par Samuel Larochelle,
Et résolu à l'unanimité des conseillers votants,

D'ACCORDER aux organismes suivants le montant indiqué en regard de leur nom, savoir:

- Club FADOQ pour améliorer l'offre de loisirs: 450\$
- Société du Patrimoine en contribution pour des travaux de teinture de la maison: 550\$
- Terrains de jeux unifiés pour contribuer au transport des jeunes aux activités: 500\$
- Bibliothèque Kilitou pour bonifier la collection de livres: 1100\$
- Comité d'embellissement: aménagement près des jeux d'eau et livraison fleurs: 750 \$
- Comité des loisirs: sentiers animés et Halloween: 500 \$
- Communauté Chrétienne de Saint-Magloire pour le perron de l'église: 700\$
- Cercle de Fermières pour l'archivage et du classement: 450\$

ADOPTÉE

06-05-24

5.5 - Fête Nationale

ATTENDU QUE la Société du Patrimoine a pris en charge l'organisation des activités de la Fête Nationale 2024;

ATTENDU QUE le conseil leur a demandé de prévoir une activité pour les enfants;

ATTENDU QUE la Société du Patrimoine avait fait une demande de commandite à même les fonds reçus de EDF, mais que cette demande n'a pas été retenue.

Il est proposé par Martine Rouillard,
Et résolu à l'unanimité,

D'OCTROYER à la Société du Patrimoine une somme de 300,00\$ correspondant au montant ayant été demandé en commandite pour défrayer une partie des coûts de l'activité pour enfants, cette somme devant être prise à même le poste budgétaire Fête Nationale du budget courant.

ADOPTÉE

07-05-24

5.6 - Embauche de 2 monitrices pour le terrain de jeux

Marie-Hélène Ménard et Étienne Ménard informent le conseil qu'ils se retirent des délibérations et prise de décision en raison de conflit d'intérêts.

Il est proposé par Anne-Marie Beaudry,
Et résolu à l'unanimité des conseillers votants,

DE PROCÉDER à l'embauche des 2 mêmes monitrices de terrain de jeux que l'an dernier, soit Lydia Blouin et Léanne Goupil pour l'été 2024.

D'AUTORISER Romy Chabot à agir à titre d'aide-monitrice bénévole à raison de 2 ou 3 jours par semaine, afin de lui permettre d'acquérir de l'expérience et de payer ses frais de sortie lorsqu'exigibles.

ADOPTÉE

08-05-24

5.7 - Demande de commandite pour l'aménagement du terrain du Mont Bonnet

Il est proposé par Gino Tanguay,
Et résolu à l'unanimité,

D'AUTORISER la directrice générale, Stéphanie Lamontagne, à présenter une demande officielle de commandite à Développement EDF Renouvelables Inc. et leurs partenaires, afin d'obtenir une aide financière au volet projet particulier, pour l'aménagement du terrain de départ au pied du mont Bonnet, l'ajout de signalisation et l'installation d'un refuge rustique avec sanitaires au compost.

ADOPTÉE

09-05-24

5.8 - Demande de soutien à Desjardins pour aménagement du terrain du mont Bonnet

Gino Tanguay et Martine Rouillard informent le conseil qu'ils se retirent des délibérations et vote pour cause de conflit d'intérêts.

Il est proposé par Étienne Ménard,
Et résolu à l'unanimité des conseillers votants,

D'AUTORISER la directrice générale, Stéphanie Lamontagne, à présenter une demande de soutien financier à la Caisse Desjardins des Etchemins, afin de permettre l'aménagement du terrain de départ au pied du mont Bonnet, l'ajout de signalisation et l'installation d'un refuge rustique avec sanitaires au compost.

ADOPTÉE

5.9 - Comité de développement et de consultation

Une seule personne ayant manifesté son désir de participer à un Comité de développement et de consultation (budget participatif), le projet n'aura pas lieu cette

année.

10-05-24

5.10 - Inscription au Prix du Mérite municipal

Samuel Larochelle informe le conseil qu'il se retire des délibérations et vote en raison de conflit d'intérêts.

ATTENDU la collaboration existante entre l'organisme Les Sentiers des Etchemins et la Municipalité pour l'aménagement de sentiers pédestres;

ATTENDU les travaux réalisés par Les Sentiers des Etchemins sur notre territoire depuis sa création;

ATTENDU que ces travaux dépassent leur mandat initial d'aménagement de sentiers puisqu'ils ont ajouté des structures, aires de repos, refuges, en plus d'avoir mis sur pied un système internet et système de réservation de refuge;

ATTENDU l'impact positif des démarches et travaux effectués par Les Sentiers des Etchemins sur notre territoire, tant pour les citoyens que la vitalité économique de la Municipalité ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Gino Tanguay,
Et résolu à l'unanimité des conseillers votants;

DE PRÉSENTER la candidature de Les sentiers des Etchemins au prix Implication bénévole municipale;

D'AUTORISER la directrice générale, Stéphanie Lamontagne, à signer le formulaire de demande et à produire les documents utiles ou nécessaires au soutien de celle-ci.

ADOPTÉE

5.11 - Escouade canine

La Municipalité suit de près le dossier de l'Escouade canine MRC avec laquelle nous avons une entente jusqu'au 30 juin 2024. Le conseil prendra une décision lorsque tous les éléments seront connus et si un autre organisme conforme offre ses services.

11-05-24

5.12 - Rôle d'évaluation - matricule 28075 2160 22 4840

Il est proposé par Étienne Ménard,
et résolu à l'unanimité,

D'AUTORISER la directrice générale ou le contremaître aux travaux publics à compléter le questionnaire pour l'évaluation municipale du boisé mentionné en rubrique au meilleur de leur connaissance et des informations disponibles et de le transmettre à la MRC des Etchemins dans les meilleurs délais.

ADOPTÉE

12-05-24

5.13 - Vandalisme au parc Nord

Il est proposé par Martine Rouillard,
Et résolu à l'unanimité,

D'AUTORISER l'achat d'une nouvelle porte pour le bâtiment du parc nord, afin de remplacer celle ayant été détruite par des vandales et d'acquitter cette dépense estimée à 170\$ + taxes à même les fonds disponibles pour l'entretien des haltes.

ADOPTÉE

13-05-24

5.14 - Non-respect de la réglementation en vigueur

ATTENDU QUE l'inspecteur en urbanisme a informé la Municipalité de diverses installations faites sur une propriété de la rue Eddy Marceau, portant le matricule 2659-37-6326, le tout en contravention de la réglementation municipale.

ATTENDU QUE les photos prises sont sans équivoque.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Samuel Larochelle, et résolu à l'unanimité,

DE MANDATER l'inspecteur en urbanisme afin qu'il transmette un avis d'infraction au citoyen concerné en chargeant les frais inhérents à chacune des infractions.

DE MANDATER l'inspecteur en urbanisme pour qu'il rédige une lettre informant le citoyen concerné qu'il doit faire une demande de permis s'il souhaite conserver certaines installations et en payer les frais afin de régulariser sa situation, de même que du délai dont il dispose pour démanteler les installations non conformes et qui ne peuvent être régularisées dans ce délai.

DE MANDATER l'inspecteur en urbanisme pour qu'il fasse les démarches requises avec le ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs pour ce qui concerne les rejets dans l'environnement.

ADOPTÉE

5.15 - Achat d'un panneau électronique

Une demande a été faite au conseil pour l'achat d'un panneau électronique où pourraient être diffusées les différentes informations et nouvelles municipales. Le conseil n'a pas prévu de budget à cet effet et ne favorise pas la pollution visuelle que cet ajout entraînerait au cœur de la Municipalité.

14-05-24

5.16 - Programme de prévention des accidents

Il est proposé par Marie-Hélène Ménard,
Et résolu à l'unanimité,

D'AUTORISER l'achat des équipements mentionnés par les représentants de la Mutuelle de prévention au rapport produit le 29 avril 2024 puisque ceux-ci sont nécessaires pour la sécurité des employés municipaux, dont escabeau de grade 2 ou 3, douche oculaire, coup de pied pour la mezzanine, et pour se conformer à la Loi, lesquels sont estimés à moins de 1000\$ et seront payés à même le budget courant.

ADOPTÉE

6 - VOIRIE

15-05-24

6.1 - Retenue pour l'entretien des chemins d'hiver et surcharge de carburant

CONSIDÉRANT QU'un montant équivalent à 5% du montant total prévu au contrat de déneigement a été retenu afin de s'assurer que les travaux de déneigement soient effectués à l'entière satisfaction de la municipalité;

CONSIDÉRANT QUE le contremaître aux travaux publics a confirmé avoir fait les vérifications et que tout est en ordre.

EN CONSÉQUENCE, Il est proposé par Gino Tanguay,
Et résolu à l'unanimité,

DE VERSER le montant complet de la retenue aux Excavations Paul Labrie inc. pour la saison 2023-2024.

DE PAYER la surcharge de carburant tel que prévu au contrat d'entretien des chemins d'hiver, au montant de 6236,72\$ + taxes.

ADOPTÉE

16-05-24

6.2 - Travaux rue Ménard - réparation d'un ventre de boeuf

Il est proposé par Samuel Larochelle,

et résolu à l'unanimité,

D'AUTORISER Marc-André Lapointe, contremaître aux travaux publics, à mandater un entrepreneur pour la réparation du 'ventre de boeuf' sur la rue Ménard.

D'AUTORISER la fermeture de la rue Ménard pendant les travaux, lesquels devraient avoir lieu les 13 et 14 mai 2024 à moins de changement.

ADOPTÉE

17-05-24

6.3 - Travaux rang St-Charles Sud - remplacement d'un ponceau

Il est proposé par Étienne Ménard,
et résolu à l'unanimité,

D'AUTORISER Marc-André Lapointe, contremaître aux travaux publics, à mandater un entrepreneur pour les travaux de remplacement d'un ponceau sur le rang St-Charles Sud, dans le respect des sommes prévues au budget excluant l'asphaltage, estimé à 23 000\$.

D'AUTORISER la fermeture du rang Saint-Charles Sud pendant les travaux, lesquels devraient avoir lieu les 15 et 16 mai 2024 à moins de changement.

D'INFORMER les citoyens qu'ils devront circuler via le rang Saint-Charles Nord pendant la durée des travaux.

ADOPTÉE

18-05-24

6.4 - Travaux rang St-Hilaire - remplacement d'un ponceau

Il est proposé par Martine Rouillard,
Et résolu à l'unanimité,

D'AUTORISER Marc-André Lapointe, contremaître aux travaux publics, à mandater un entrepreneur pour effectuer les travaux de remplacement d'un ponceau dans le rang St-Hilaire, dans le respect des sommes établies au budget, estimé à 6 600\$.

D'AUTORISER la fermeture du rang St-Hilaire pendant la durée des travaux, lesquels sont prévus pour le 17 mai 2024.

ADOPTÉE

19-05-24

6.5 - Ajout de signalisation - présence de machinerie agricole rang Saint-Charles Sud

Il est proposé par Marie-Hélène Ménard,
Et résolu à l'unanimité,

D'ACHETER la signalisation indiquant la présence de machinerie agricole et de l'installer sur le dessus de la côte, face au lot 5 067 769 sur le rang St-Charles Sud, au coût estimé à 40\$ + taxes.

ADOPTÉE

20-05-24

6.6 - Acceptation du projet de plan d'intervention en infrastructures routières locales

ATTENDU QUE la MRC des Etchemins a mandaté la firme PLURITEC pour la réalisation d'un plan d'intervention en infrastructures routières locales (PIIRL);

ATTENDU QUE la version finale du projet de ce PIIRL a été soumise à la Municipalité pour approbation;

ATTENDU QUE le conseil a pris connaissance de ce PIIRL et est en accord avec les recommandations qui y sont faites;

ATTENDU QUE ce document doit être déposé au Ministère des transports et de la mobilité durable pour approbation et qu'il servira d'outil de référence pour les

demandes de subvention en voirie pour les prochaines années.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Anne-Marie Beaudry,
Et résolu à l'unanimité,

D'ACCEPTER le Plan triennal d'intervention en infrastructures routières locales
préparé par PLURITEC, référence 20220185 tel que soumis le 25 avril 2024.

ADOPTÉE

21-05-24

6.7 - Achat de signalisation

ATTENDU QUE selon le rapport de PLURITEC produit en avril 2024, la municipalité devrait investir environ 35 750 \$ pour l'achat de signalisation routière, le tout à la première année.

ATTENDU QUE la Municipalité n'a pas les budgets nécessaires pour dépenser une telle somme mais reconnaît que certaines affiches sont importantes et doivent absolument être achetées.

Il est proposé par Samuel Larochelle,
Et résolu à l'unanimité,

D'AFFECTER la somme de 5 764\$ reçue de la Ministre des affaires municipales en vertu de la déclaration de réciprocité pour l'achat de signalisation, en laissant le soin à la directrice générale et au contremaître aux travaux publics de cibler les priorités.

D'ACHETER, en utilisant les sommes prévues au budget pour la signalisation, les enseignes d'adresses civiques pour les propriétés dont on nous a signalé l'absence d'indication, afin de se conformer aux exigences des services d'urgence (enseignes 911).

ADOPTÉE

22-05-24

6.8 - Autorisation re: ponceau rang St-Hilaire Sud

ATTENDU QUE le propriétaire du 18 rang Saint-Hilaire Sud a fait une demande pour faire une entrée pour cette propriété;

ATTENDU QUE le contremaître aux travaux publics a constaté sur place qu'il n'y a pas de fossé et que la pente est vers son terrain et non le rang.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Gino Tanguay,
Et résolu à l'unanimité,

D'AUTORISER le propriétaire du 18 rang Saint-Hilaire Sud à faire une entrée de 9 mètres de large, sans ponceau.

ADOPTÉE

23-05-24

6.9 - travaux au 135, rang Sainte-Marie

ATTENDU QUE des travaux d'urgence pour nettoyer le fossé aux abords du 135 rang Sainte-Marie ont dû être fait suite à un débordement sur la voie publique;

ATTENDU QUE lors de ces travaux, de la terre a été accumulée sur cette propriété;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Anne-Marie Beaudry,
et résolu à l'unanimité,

D'AUTORISER les travaux d'aplanissement des monticules aux frais de la municipalité;

DE REMPLACER le piquet de clôture ayant été brisé lors de ces travaux;

DE PAYER la facture datée du 5 mai 2024 au montant de 160\$.

ADOPTÉE

6.10 - Vente de l'ancien garage municipal

Conformément à la résolution 25-04-24, l'ouverture des propositions a été faite publiquement le 1er mai 2024 à 10h01. La vente sera faite en faveur du plus haut soumissionnaire conforme pour un montant de 18 100\$, au plus tard le 1er août 2024.

24-05-24

7 - IMMEUBLE DE 6 LOGEMENTS ABORDABLES - analyse phase 2

ATTENDU QU'UNE étude environnementale de phase 2 avait été réalisée sur le terrain devant servir à la construction d'un immeuble de 6 logements abordables tel que convenu à la résolution 26-04-24;

ATTENDU QUE le rapport préliminaire de cette étude a été transmis par Laforge Environnement ;

ATTENDU QUE ce rapport fait mention de la présence de contamination sur une portion du terrain et qu'il doit y avoir des travaux de réhabilitation pour se conforme à la Loi;

ATTENDU QUE Laforge Environnement va nous indiquer sur son plan transmis avec le rapport final, l'endroit exact où le sol doit être retiré;

ATTENDU QU'il est de la responsabilité de la municipalité d'engager un entrepreneur qui pourra retirer la matière contaminée et la transporter au centre de traitement;

ATTENDU QUE lors du creusage, un expert de Laforge Environnement doit être sur place et prélever de nouveaux échantillons à analyser.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Samuel Larochelle,
Et résolu à l'unanimité,

D'AUTORISER Marc-André Lapointe, contremaître aux travaux publics, à engager un entrepreneur pour les travaux mentionnés ci-dessus (pelle et transport de la matière), qui sera disponible au moment où l'expert de Laforge Environnement viendra sur le terrain;

DE PAYER les frais relatifs à ces travaux et aux nouvelles analyses de sol à même les fonds réservés non affectés pour les fins de développement.

ADOPTÉE

8 - COMITÉ & LOISIRS

25-05-24

8.1 - Sentiers animés - mandat à Défi évasion

Gino Tanguay informe le conseil qu'il se retire des délibérations et du vote en raison de conflit d'intérêts.

Il est proposé par Étienne Ménard,
Et résolu à l'unanimité des conseillers votants,

D'ACCEPTER la soumission numéro 0324 faite par Défi Évasion relativement à un parcours animé à être installé dans les sentiers Les verts boisés sur le thème de la recherche du trésor, au montant de 4 835\$ + taxes, en vérifiant la nécessité d'affiches supplémentaires aux endroits où le wi-fi ne serait pas disponible. Cette dépense sera acquittée à même les fonds réservés prévus à cette fin (argent provenant du 150e).

ADOPTÉE

26-05-24

8.2 - Achat d'une antenne Wi-Fi pour prolonger le signal dans les sentiers pédestres

Il est proposé par Anne-Marie Beaudry,
Et résolu à l'unanimité,

D'AUTORISER l'achat d'une antenne wifi pour prolonger le signal dans les sentiers pédestres le tout selon la soumission faite par Paulo et Rémy Inc., au montant de 200 + taxes. Cette dépense sera acquittée à même le fonds réservé pour les loisirs puisque cet achat est fait en vue d'optimiser l'expérience de sentiers animés.

ADOPTÉE

27-05-24

8.3 - Fête de la Pêche

Gino Tanguay informe le conseil qu'il se retire des délibérations et du vote en raison de conflit d'intérêts.

Il est proposé par Samuel Laroche,

Et résolu à l'unanimité des conseillers votants,

DE MANDATER Gino Tanguay pour s'occuper de l'organisation de l'activité de la Fête de la pêche qui aura lieu le 8 juin 2024;

D'AUTORISER l'achat de truites pour une quantité similaire à l'an dernier, de même que les fournitures nécessaires à offrir des hot-dogs et jus lors de cette activité.

DE LOUER de Sani Etchemins une toilette chimique à être installée sur le terrain où se déroule l'activité, laquelle sera ensuite déménagée au parc nord pour la saison estivale.

D'ACQUITTER les dépenses mentionnées à la présente résolution à même le poste "fournitures pour activités" du budget courant.

ADOPTÉE

28-05-24

8.4 - Balle-molle été 2024

ATTENDU QU'une demande a été faite par quelques citoyens qui souhaitent jouer à la balle-molle le jeudi soir à compter du 16 mai prochain, afin que la municipalité leur prête le terrain;

ATTENDU QU'une offre a été faite par un parent pour offrir l'opportunité aux enfants de 5 à 12 ans de jouer à la balle-molle pour le plaisir cet été;

ATTENDU QUE la Municipalité souhaite encourager les initiatives citoyennes, notamment celles en lien avec les bonnes habitudes de vie.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Marie-Hélène Ménard,
Et résolu à l'unanimité,

D'AUTORISER l'utilisation du terrain de balle-molle par le groupe à être formé par Sébastien Brochu et Nicolas Boutin ainsi que l'ouverture du chalet des loisirs pour l'accès aux lumières extérieures, la clé devant être récupérée par un conseiller ou l'un des 2 organisateurs le jeudi et ramenée après la rencontre au bureau municipal.

D'INFORMER via le Maglorois de la possibilité d'organiser des rencontres amicales de balle-molle pour les enfants de 5 à 12 ans, le jeudi de 18h à 19h et de demander 1 ou 2 parents additionnels prêts à accorder du temps bénévolement pour aider à leur apprentissage. Les personnes intéressées devront donner leur nom au bureau municipal.

D'AUTORISER l'achat de chaux pour ligner le terrain au besoin.

ADOPTÉE

29-05-24

8.5 - Grande journée des petits entrepreneurs

Marie-Hélène Ménard informe le conseil qu'elle se retire des délibérations et du vote en raison de conflit d'intérêts.

ATTENDU QUE notre Municipalité est l'hôte de la Grande journée des petits entrepreneurs qui se tiendra sur le terrain de l'école le 1er juin prochain de 10h à 14h.

ATTENDU QUE la Municipalité souhaite rendre cette activité attrayante et agréable tant pour les jeunes entrepreneurs que les visiteurs.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Martine Rouillard
Et résolu à l'unanimité des conseillers votants,

DE DÉFRAYER les coûts de l'assurance nécessaire pour l'usage d'un jeu gonflable gracieusement prêté par l'Éco-Parc des Etchemins pour cette occasion, au coût de 125\$ + taxes;

DE COLLABORER à l'activité par le prêt du BBQ, cafetière, kiosques, tables, chaises ou autres éléments de même nature, appartenant à la Municipalité et d'autoriser les employés municipaux à offrir du temps pour aider à récupérer des articles ou installer des équipements.

ADOPTÉE

9 - LÉGISLATION

30-05-24

9.1 - Adoption du règlement # 373-24 sur la délégation de pouvoirs et le contrôle budgétaire de la municipalité

ATTENDU QUE qu'un avis de motion du présent règlement a été donné à la séance du 2 avril 2024.

ATTENDU QUE le projet de règlement a été déposé à la même séance du 2 avril 2024.

ATTENDU QU'une erreur de numérotation du règlement dans l'avis de motion, alors indiqué comme étant le numéro 376-24, est corrigée aux présentes par le numéro 373-24.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Marie-Hélène Ménard
Et résolu à l'unanimité,

QUE le règlement # 373-24 sur la délégation de pouvoirs et le contrôle budgétaire de la municipalité soit adopté. Copie est jointe à la présente résolution pour en faire partie intégrante. Le maire et les conseillers déclarent avoir lu ledit règlement.

ADOPTÉE

10 - CORRESPONDANCE

10.1 - Invitation Corps de Cadets 2948

Invitation reçue pour assister à la 47e revue annuelle du Corps de cadets 2948 qui aura lieu le samedi 11 mai 2024 à 10h15 au gymnase de l'école des Appalaches à Sainte-Justine.

10.2 - Projet de regroupement Desjardins

Invitation est faite aux membres du conseil ainsi qu'aux citoyens à assister à des séances d'informations sur un possible regroupement de la Caisse Desjardins des Etchemins et celle du Sud de la Beauce, qui se tiendront aux moments et lieux suivants:

Séance de Lac-Etchemin

7 mai 2024 | 19 h
Centre des arts et de la culture
1470, route 277, Lac-Etchemin

Séance de Sainte-Justine

13 mai 2024 | 19 h
Centre civique, salle Gatien-Lapointe
250, rue Principale, Sainte-Justine

Séance d'information virtuelle

16 mai 2024 | 19 h

Assemblée générale extraordinaire virtuelle

5 juin 2024 à 19h

www.desjardins.com/caisse-etchemins

10.3 - AGA TRANSPORT AUTONOMIE

Les membres du conseil sont invités à assister à l'Assemblée générale annuelle 2023 de Transport autonomie de Beauce-Etchemins qui aura lieu le 14 mai 2024 à 19h à Saint-Georges.

11 - VARIA

31-05-24

11.1 - 2 ponceaux rang de Bellechasse

Il est proposé par Gino Tanguay
Et résolu à l'unanimité,

D'AUTORISER les travaux de remplacement de 2 ponceaux dans le rang de Bellechasse, dont les coûts sont estimés à 15 225\$.

DE MANDATER le contremaître aux travaux publics pour qu'il octroie le contrat pour ces travaux en respectant les règles de gestion contractuelle.

ADOPTÉE

12 - PÉRIODE DE QUESTIONS

M. le maire invite les personnes présentes à la période de questions.

13- LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

32-05-24

Il est proposé par Martine Rouillard,
Et résolu à l'unanimité,
QUE la séance soit levée à 19h53.

ADOPTÉE

Je, soussigné, Daniel Thibault, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

M. Daniel Thibault
Maire

Mme Stéphanie Lamontagne
Directrice générale